

de coordonner avec soin ces programmes et celui de l'immigration.

Le manque d'un exposé précis des objectifs rend difficile, je le répète, monsieur le président, l'examen de la politique d'immigration. Toutefois, on peut faire au ministre certaines propositions et lui signaler certaines lacunes réelles qu'on peut observer dans la politique actuelle du Gouvernement. Le Canada doit s'appliquer à créer un marché national capable d'absorber sa production de façon qu'il n'ait pas à compter, comme par le passé, sur les marchés étrangers et qu'il ne soit plus aussi exposé qu'il l'a été jusqu'ici aux crises économiques universelles. Personne ne prétend que nous pouvons nous isoler complètement du reste du monde mais, à mon avis, le Canada peut se protéger beaucoup plus efficacement des crises qui surviennent ailleurs et que nous ne pouvons pas prévenir, s'il devient plus indépendant qu'il l'est maintenant des marchés étrangers. Nous devons tenter un effort concerté en vue d'assurer à notre économie une plus grande stabilité. Il faudrait, à cette fin, adapter nos moyens de transport, par chemin de fer et par route, à notre programme d'expansion industrielle de façon à multiplier les emplois à mesure qu'augmentera notre chiffre de population.

En plus d'accroître le nombre des emplois rémunérés et de relever notre chiffre de production, ce programme donnerait plus d'importance à notre marché national de consommation grâce au plus grand nombre d'emplois rémunérés. La consommation, surtout des produits agricoles et industriels, serait plus élevée à la suite de l'expansion que nous sommes unanimes à prévoir. Je voudrais que le Gouvernement nous donnât plus de preuves qu'il s'efforce de mettre en œuvre un programme concret en ce sens.

Je dois reconnaître que ceux qui affirment qu'un tel programme concerté n'a pas encore été mis en œuvre ont raison. Je crois donc qu'une des faiblesses de notre programme d'immigration est que nous ne savons pas faire venir au pays un grand nombre d'immigrants désirables qui voudraient s'établir ici mais qui doivent, en fait, se diriger vers d'autres pays. Nous perdons donc un grand nombre de nouveaux citoyens d'excellente qualité qui auraient pu venir au Canada.

Le ministre a fait part des difficultés qui se présentent dans le cas d'un pays comme la France, qui, a-t-il déclaré, accueille les immigrants au lieu d'en envoyer à l'étranger. Je crois cependant qu'on pourrait faire des efforts plus précis pour favoriser l'immigration de citoyens français ou de nationaux d'autres pays. Je tiens à bien faire comprendre que je ne demande pas qu'on insiste pour

faire venir ici des gens d'un pays plutôt que d'un autre. Nous devons, je crois, favoriser et accepter les immigrants de n'importe quel pays dont les citoyens sont en mesure de participer à la vie culturelle du Canada. Je crois que, sous réserve du principe général que je viens d'énoncer et auquel nous adhérons aussi fermement que n'importe quel autre parti, le Gouvernement laisse subsister inutilement des obstacles à la venue d'immigrants du Royaume-Uni. Les chiffres que j'ai ici et que j'aimerais consigner au hansard,—je vais m'étendre sur ce point lors d'échanges de vues avec le ministre,—montrent qu'une proportion relativement élevée des émigrants du Royaume-Uni vont s'établir en Australie et en Nouvelle-Zélande plutôt qu'au Canada.

Hier soir, le ministre a consigné au compte rendu des chiffres indiquant une augmentation dans la proportion du nombre d'immigrants venus au Canada du Royaume-Uni. C'est vrai, monsieur le président, mais il est également vrai, d'après les renseignements dont je dispose, que cela ne représente pas une augmentation réelle du nombre d'immigrants en ce qui concerne les chefs de famille. D'après mes renseignements, l'augmentation de la proportion des immigrants venus du Royaume-Uni résulte, dans une large mesure, de la venue des femmes et des enfants des immigrants arrivés au pays l'an dernier. Ces femmes sont venues en très grand nombre retrouver leur mari au Canada. Par conséquent cela ne représente pas l'arrivée de groupes nouveaux d'immigrants en tant que chefs possibles de nouvelles familles au Canada; il s'agit plutôt de la réunion de familles. Les femmes et les enfants laissés en Grande-Bretagne sont venus retrouver leur mari ou leur père arrivé au Canada au cours des années précédentes.

À mon avis, il y a moyen de trouver des méthodes en vue de supprimer les obstacles qui nuisent à l'immigration des gens du Royaume-Uni au Canada. Un de ces moyens, à mon avis le plus important, serait de négocier une entente avec le gouvernement du Royaume-Uni, comme l'Australie l'a fait, en vertu de la loi britannique d'établissement, selon laquelle le gouvernement britannique accorde de l'aide aux habitants du Royaume-Uni qui désirent aller s'établir dans d'autres pays du Commonwealth. Je ne comprends pas pourquoi on n'a pas cherché davantage à conclure une entente en ce sens. À la vérité, monsieur le président, d'après les renseignements que je possède, les prêts consentis en vertu du programme d'aide au transport des immigrants ne sont pas tellement utiles aux immigrants qui nous viennent du Royaume-Uni. Il serait beaucoup plus